

« élévation du niveau de qualification universitaire, progressivité dans l'acquisition des compétences professionnelles, renforcement de la pratique dans le cursus de formation, accompagnement et suivi continu : voilà ce qui caractérise la nouvelle formation des maîtres »

Luc CHATEL à la Sénatrice Brigitte GONTHIER-MAURIN
Discussion d'une question orale avec débat au Sénat, séance du 26/4/2011

ENTRÉE DANS LE MÉTIER
**CHATEL SE FICHE DE NOUS
ET DES STAGIAIRES !**
LE SNES-FSU CRÉTEIL APPELLE
À REFUSER LE TUTORAT !



L'année en cours a confirmé les effets catastrophiques de la réforme de la formation des enseignants et des CPE et de la suppression de fait de l'année de stage. Le Ministère persiste dans le déni de cette réalité, et n'annonce aucune amélioration pour l'année à venir.

Les stagiaires de l'année en cours ont par ailleurs des appréciations très nuancées sur le rôle que les tuteurs ont été appelés à jouer. Ni les stagiaires ni les tuteurs n'ayant de décharge, le « compagnonnage », dont nous avons dénoncé le principe, est dans les faits impossible ; les conditions de titularisation, qui restent encore obscures, donnent un poids important au tuteur, ce qui n'a guère facilité les rapports stagiaires / tuteurs. Et si dans les premiers temps au moins, les stagiaires se plaignaient de ne pas voir assez leur tuteur... aujourd'hui, certains se plaignent du contraire.

Nous continuons à réclamer l'abandon de cette réforme régressive et à en exiger une autre, et n'acceptons pas d'être les complices de ce sabotage de l'entrée dans le métier de nos jeunes collègues : **nous refuserons donc d'être nommés tuteurs des stagiaires lauréats de concours à la rentrée 2011 si les conditions de stage restent telles qu'elles sont. Nous organiserons en revanche un accueil militant et fraternel.**

ÉTABLISSEMENT :

Nom - Prénom	Fonction	signature

